

Enseignement de spécialité **E**ducation **P**hysique, **P**ratiques et **C**ulture **S**portives

[Bulletin officiel n° 25 du](#)
[24-6-2021](#)



Préambule



L'EPPCS s'adresse à tous !

Lycéens ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratique, sociale et culturelle, qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas suivi l'enseignement optionnel d'EPS en classe de seconde

Lycéens avec des parcours, expériences et projets variés qui peuvent pratiquer une activité physique pour s'engager dans la performance, le dépassement de soi, la détente, la santé, le bien-être, la reconnaissance sociale, l'engagement civique. Cet enseignement répond à la diversité de ces motivations et des attentes des élèves, filles et garçons.

En articulant pratique et théorie, chaque élève aura une formation qui lui permet d'envisager diverses orientations au regard de son projet personnel et professionnel. Ces projets multiples peuvent concerner les métiers de l'enseignement, de l'entraînement sportif, des loisirs, du management, de la santé et du bien-être, ou de la protection des personnes.

3 objectifs principaux

1 - L'amélioration du niveau de compétence dans plusieurs Apsa.

les élèves renforcent leurs capacités et habiletés, accroissent leurs performances.

Ils développent une aisance motrice et éprouvent des émotions, source d'épanouissement, de bien-être, de santé et d'investissement pérenne dans la pratique physique.

2 - Le développement d'un regard critique

les élèves en portant un regard lucide sur leur pratique et celle des autres, ainsi que sur la culture sportive dont ils appréhendent les caractéristiques essentielles, situent leurs actions au sein d'enjeux plus larges.

Ceci pour devenir des acteurs capables de promouvoir et de diffuser la pratique physique dans la société.

3 - Le développement de compétences transversales

Les expériences vécues, la réalisation de projets collectifs favorisent le développement d'habiletés psycho-sociales et méthodologiques (confiance, initiative, solidarité, intégration, engagement...) importantes pour la réussite de la vie personnelle et professionnelle.



ATTENDUS DE FIN DE LYCEE

Les différents apprentissages des élèves au cours du cycle terminal prennent corps dans des attendus de fin de lycée.



Ces attendus sont au nombre de quatre :

1. **S'engager**, individuellement et collectivement, **pour atteindre son plus haut niveau de performance** dans des Apsa.
2. **Analyser et interpréter des expériences** diverses relatives aux Apsa **pour préciser et enrichir son parcours de formation**.
3. **Mobiliser ses connaissances** pour construire une **argumentation écrite ou orale** sur une problématique relative à la culture sportive.
4. **Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet** relatif aux activités physiques, sportives et artistiques.

Pour atteindre les attendus de fin de lycée en spécialité, l'élève développe, au cours du cycle terminal, des **compétences** dans **trois registres** :

1. Pratiquer,
2. Analyser,
3. Communiquer.

Ces compétences sont construites au moyen **d'apports pratiques, théoriques et méthodologiques**.

Compétences



Classe de première



Pratiquer

- Développer et renforcer ses capacités motrices par la découverte et l'approfondissement d'activités physiques, sportives et artistiques.
- Se préparer et accomplir une performance physique ou sportive, individuellement et collectivement, dans des contextes variés de pratique, en toute sécurité et en mobilisant de manière optimale ses ressources.
- Identifier et exploiter la diversité des compétences au sein d'un groupe pour atteindre un objectif commun.
- S'engager dans la construction et l'animation d'un projet collectif relatif à la pratique physique.



Analyser

- Connaître les différents secteurs professionnels relatifs au sport et au corps humain pour préciser son projet d'orientation.
- Connaître les effets de la pratique physique sur la santé et sur le développement de la personne.
- À l'aide d'indicateurs, mesurer et analyser les effets de l'activité physique.
- Choisir et mobiliser des indicateurs pour évaluer la réalisation d'un projet.



Communiquer

- Développer une argumentation autour d'une thématique relative à la pratique physique en mobilisant des connaissances issues de différents domaines.
- Décrire une prestation physique réalisée par soi-même ou par un autre élève.
- Rendre compte de ses expériences dans un carnet de suivi.
- Rendre compte du déroulement d'un projet et des résultats atteints.

Classe de terminale



Pratiquer

- Affiner et stabiliser ses capacités motrices par la découverte et l'approfondissement d'activités physiques, sportives et artistiques.
- Se préparer et accomplir une performance, individuellement et collectivement, dans des contextes variés de pratique, en toute sécurité et en mobilisant de manière optimale ses ressources.
- S'entraider et progresser ensemble, en valorisant les capacités de chacun.
- Conduire des situations pédagogiques dans le domaine de la pratique physique.



Analyser

- Situer les enjeux de la pratique physique, sportive et artistique au sein du monde contemporain.
- Étudier une Apsa dans ses dimensions historiques, culturelles, sociales, technologiques.
- Choisir des indicateurs pertinents pour caractériser un niveau de pratique dans une Apsa.
- Analyser sa pratique en sélectionnant et en ordonnant des éléments de son carnet de suivi.



Communiquer

- Développer un point de vue sur la culture sportive en étant convaincant, par le choix et l'articulation de connaissances établies, précises et adaptées.
- Commenter une prestation physique réalisée par soi-même ou par un autre élève en s'appuyant sur des éléments pertinents.
- Présenter un travail à réaliser à un groupe d'élèves.
- Présenter ses perspectives d'orientation et ses projets au sein de la société en s'appuyant sur des expériences vécues.

Organisation de l'enseignement

Le programme s'organise autour de trois types de contenus complémentaires :

1. des apports pratiques relatifs aux Apsa,
2. des apports théoriques relatifs à la culture sportive
3. des mises en situation ou des conduites de projets.

Ces apports s'enrichissent mutuellement :

- les apports théoriques aident les élèves à comprendre leur pratique et celle des autres ;
- les apports pratiques permettent d'illustrer et de compléter les apports théoriques, et de leur donner du sens ;
- les mises en situation et les conduites de projets amènent les élèves à articuler diverses connaissances.





Voici les volumes horaires annuels minimaux pour chacun de ces types de contenus. Il revient à l'équipe d'organiser le temps restant pour renforcer certains contenus pratiques ou théoriques du programme selon les besoins des élèves.

	Première (4 heures par semaine)	Terminale (6 heures par semaine)
	80 heures	114 heures
Apports pratiques	Au cours de chaque année, au moins trois Apsa appartenant à des champs d'apprentissage différents. Possibilité de proposer des Apsa identiques en classe de première et en classe terminale. Au cours du cycle terminal, au moins cinq Apsa appartenant à des champs d'apprentissage différents. La durée minimale d'une séquence d'Apsa est de 18 heures.	
Apports théoriques	36 heures	60 heures
Projets	18 heures	18 heures
Horaire restant à affecter	10 heures	24 heures
Total	144 heures (4 h x 36 semaines)	216 heures (6 h x 36 semaines)

Apports théoriques

Les contenus pratiques dispensés au cours du cycle terminal s'appuient sur des Apsa.



La programmation des Apsa au cycle terminal comprend au moins une Apsa dans chacun des cinq champs d'apprentissage définis dans l'enseignement commun d'EPS. Au moins trois champs d'apprentissage différents sont travaillés chaque année.

Le choix des Apsa relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Dans la mesure du possible, ce choix présente une ouverture par rapport à l'offre de formation de l'enseignement commun. Des Apsa identiques peuvent être proposées en classe de première et en classe terminale.



La durée minimale d'une séquence de pratique centrée sur une Apsa est de 18 heures.





Il s'agit de proposer aux élèves des situations sportives diverses et des formes variées de pratique afin qu'ils perfectionnent leur capacité d'adaptation motrice à leur environnement physique et humain, et qu'ils enrichissent leurs connaissances sur soi, sur les autres, sur l'environnement et sur les pratiques physiques.

En coopérant avec les autres et en vivant des expériences motrices diverses, les élèves développent des habiletés psycho-sociales qu'ils peuvent réinvestir dans d'autres contextes.

En acquérant des habiletés technico-tactiques spécifiques de différentes Apsa, ils développent leurs dispositions à agir et à interagir avec les autres, caractéristiques des situations sportives et mobilisables dans différentes pratiques.



Il s'agit également d'amener les élèves à rechercher une efficacité maximale dans les Apsa afin de réaliser des performances de niveau supérieur à celui attendu dans l'enseignement commun d'EPS.

Cette recherche d'efficacité maximale s'appuie sur le perfectionnement d'habiletés technico-tactiques spécifiques à une Apsa.

Elle impose aux élèves de s'entraîner, de persévérer dans l'effort et de répéter, pour asseoir la maîtrise de techniques efficaces, économiques, adaptées et adaptables, tout en préservant leur intégrité physique.



Pour déterminer les contenus des séquences d'Apsa, les professeurs se réfèrent aux attendus de fin de lycée en spécialité, propres à chaque champ d'apprentissage, définis pour l'enseignement commun d'EPS.

Ces cinq champs d'apprentissage sont :

- Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée ;
- Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains ;
- Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée ;
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner ;
- Réaliser et orienter une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir.



Les contenus théoriques permettent d'enrichir la culture sportive des élèves et d'améliorer la compréhension de leur pratique et celle des autres.



Pour établir des liens entre les apports théoriques et les apports pratiques, les contenus sont travaillés en salle de classe mais aussi lors de temps de pratique des Apsa. Leur enseignement alterne des moments durant lesquels les élèves sont amenés à travailler de manière individuelle et en groupe. Afin de susciter l'engagement des élèves, leur réflexion et la construction de points de vue personnels, diverses modalités de mise en oeuvre sont proposées :

- cours théoriques ;
- temps de réflexion, apports et illustrations de connaissances au cours des temps de pratique en variant les modes d'entrée dans les activités physiques ;
- recherches personnelles, analyse de dossiers documentaires, exposés, fiches de lecture ;
- travaux dirigés au sein de collectifs variés ;
- échanges et débats à partir de productions d'élèves, de vidéos, d'observations de terrain ;
- visites d'établissements et d'institutions ;
- rencontres avec des acteurs de différents secteurs professionnels.





Dans cet enseignement, les élèves apprennent à discerner la diversité des secteurs professionnels liés au sport et au corps humain, à identifier les incidences de la pratique physique sur les différentes dimensions de la santé et à caractériser un niveau de performance dans une Apsa.



Ces apports sont structurés en trois thématiques :

- 1. métiers du sport et du corps humain,**
- 2. pratique physique et santé,**
- 3. technologie des Apsa,**



Chacune des thématiques est déclinée en axes de questionnement.

L'équipe pédagogique choisit l'agencement de ces axes de manière à tous les aborder, éventuellement en les combinant.

Les apports théoriques sont illustrés, complétés et enrichis lors de cas pratiques.

Le programme fixe des objectifs d'apprentissage qui définissent ce que les élèves doivent avoir acquis à la fin de la classe de première.

À travers cette thématique, les élèves identifient la diversité des secteurs professionnels liés au domaine des pratiques physiques et du corps. Cette thématique les aide à situer leur projet personnel dans le champ des pratiques physiques. Elle peut être articulée avec l'accompagnement au choix de l'orientation.

Axes de questionnement

Objectifs d'apprentissage

Quelles sont les caractéristiques de l'environnement professionnel des métiers du sport et du corps ?

- Être capable d'identifier la diversité des secteurs professionnels relatifs au domaine des pratiques physiques et du corps (les métiers de l'enseignement, de l'entraînement, de la santé et du bien-être, du management et de la gestion des structures sportives, du tourisme et des loisirs sportifs, de la sécurité et de la protection des personnes).
- Connaître les formations, les diplômes et les qualifications associés aux métiers du sport et aux métiers du corps.
- Connaître les caractéristiques du travail et de l'emploi dans le domaine des pratiques physiques.

Quels sont les différents types de publics concernés par la pratique physique ?

- Identifier les différents publics de pratiquants (enfants, adolescents, adultes, seniors, personnes en situation de handicap).
- Comprendre l'importance de prendre en compte les caractéristiques psychologiques et physiologiques de ces publics pour organiser leur pratique.
- Connaître la diversité des contextes de la pratique physique (écoles, clubs sportifs, associations de quartier, structures privées, structures de réadaptation et de remise en forme physique).



Métiers du sport et du corps humain

Pratique physique et santé - PREMIERE

À travers cette thématique, les élèves identifient les effets de la pratique physique sur la santé et le bien-être physique, psychologique et social.

Axes de questionnement

Objectifs d'apprentissage

Comment définir la notion de santé ?

- Connaître les trois dimensions principales de la santé (physiologique, psychologique, sociale) et savoir les illustrer.
- Connaître les principes fondamentaux d'une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, activité physique régulière, qualité des relations sociales).
- Savoir différencier les notions de santé individuelle et de politique de santé publique.

Quels sont les effets de la sédentarité et de l'activité physique sur la santé physiologique ?

- Connaître les critères permettant de définir les notions de sédentarité et d'activité physique.
- Comprendre que l'on peut être à la fois actif et sédentaire. Connaître les indicateurs et les intensités d'une activité physique.
- Connaître et savoir utiliser des outils (notamment les objets connectés) permettant d'évaluer l'intensité d'une activité physique.
- Connaître les conséquences liées à un excès de sédentarité (obésité, maladies cardio-vasculaires, hypertension) et comprendre pourquoi une activité physique régulière permet le bon fonctionnement de l'organisme.
- Comprendre pourquoi sont apparues les notions de « sport santé » et de « sport sur ordonnance ».
- Être capable de différencier les principales lésions ligamentaires, tendineuses, musculaires, osseuses ou cartilagineuses liées à une activité physique inappropriée.

Quelles sont les incidences de la pratique physique sur les dimensions psychologiques de la personne et sur les relations sociales ?

- Connaître différentes émotions (plaisir, appréhension, peur, satisfaction, fierté, persévérance, agressivité) liées à la pratique physique et être capable d'apporter des illustrations.
- Comprendre pourquoi et à quelles conditions la pratique physique peut améliorer ou dégrader l'estime de soi et la confiance en soi.
- Comprendre pourquoi et à quelles conditions la pratique physique peut favoriser le lien social.

Comment caractériser la condition physique ?

- Connaître les qualités physiques fondamentales (endurance, vitesse, force, souplesse, coordination).
- Connaître et être capable de mettre en œuvre des tests permettant d'évaluer les qualités physiques.
- Connaître les filières énergétiques et les mettre en lien avec les efforts effectués dans des Apsa.

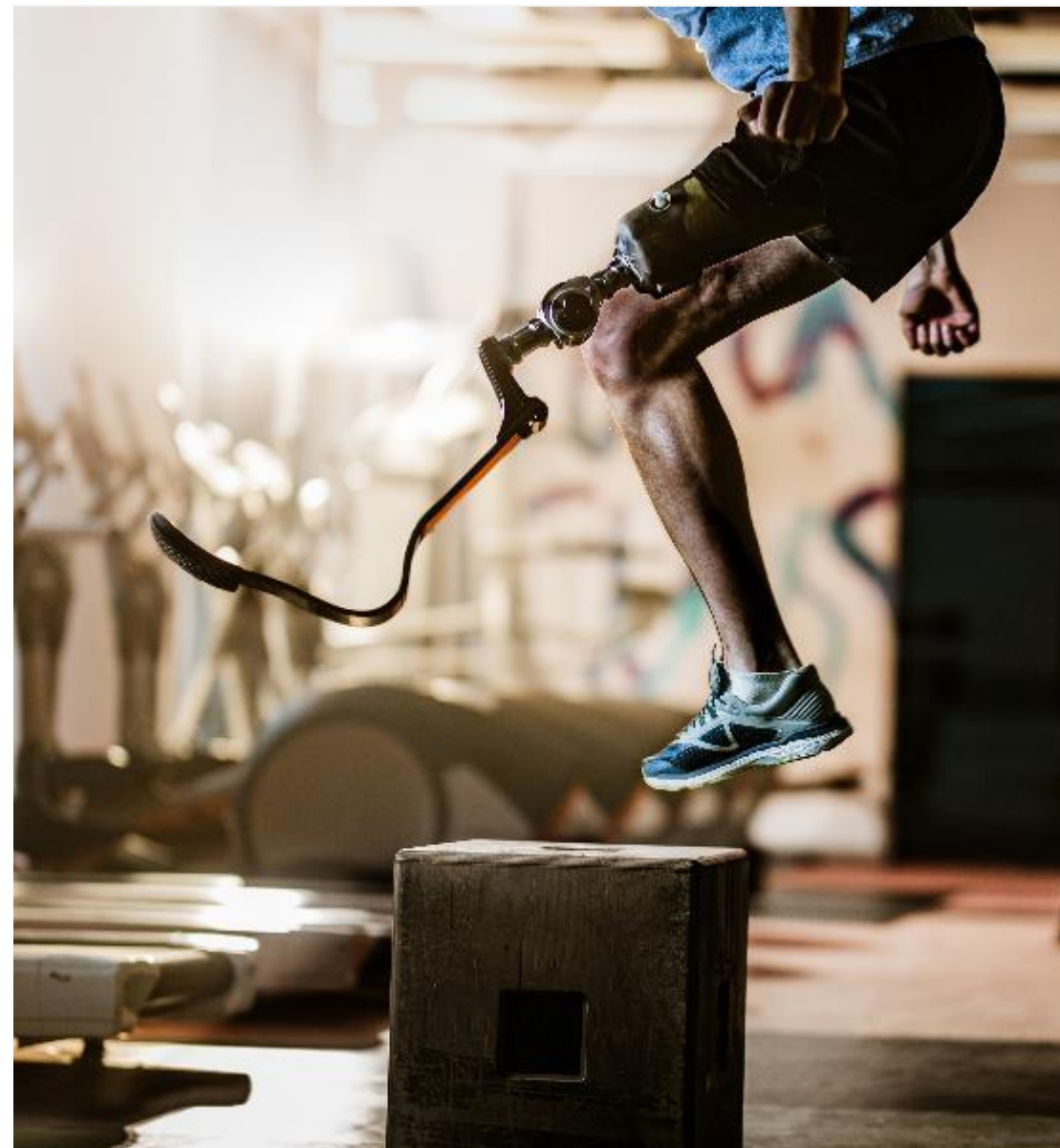


Pratique physique et santé

Technologie des Apsa - PREMIERE

À travers cette thématique, les élèves apprennent à caractériser un niveau de performance dans une Apsa. Afin de faciliter les liens entre la théorie et la pratique, on s'appuie sur une ou plusieurs Apsa pratiquées durant l'année de première dans le cadre de l'enseignement de spécialité.

Axes de questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les principes fondamentaux de l'entraînement dans une APSA ?	- Comprendre pourquoi il est indispensable de s'échauffer avant la pratique d'une Apsa et être capable de conduire un échauffement. - Connaître les indicateurs d'une charge de travail dans une Apsa. Comprendre l'intérêt de l'alternance de périodes de récupération et d'effort dans l'entraînement d'une Apsa.
Comment caractériser un niveau de performance dans une Apsa et décrire une prestation physique ?	- Être capable d'identifier les facteurs psychologiques, physiologiques, techniques et tactiques d'une performance dans une Apsa. - Être capable d'identifier les étapes de progression dans une Apsa en s'appuyant sur des indicateurs. - Savoir exploiter les apports des outils numériques pour décrire et analyser une performance dans une Apsa. - Être capable de décrire et de commenter une prestation physique réalisée par soi-même ou par un autre élève à l'aide de différents indicateurs.



Technologie des Apsa



Grâce aux apports théoriques, les élèves apprennent à interroger la culture sportive en portant un regard éclairé sur les enjeux de la pratique physique. Ils enrichissent leur compréhension de cette culture par l'acquisition de connaissances théoriques concernant les Apsa pratiquées dans le cadre de l'enseignement de spécialité.



Les apports théoriques sont structurés en deux thématiques :

- 1. Les enjeux de la pratique physique dans le monde contemporain,**
- 2. La technologie des Apsa.**



Ces thématiques sont déclinées en axes de questionnement.

L'équipe pédagogique choisit l'agencement de ces axes de manière à les aborder tous, éventuellement en les combinant. Les apports théoriques sont illustrés, complétés et enrichis lors de cas pratiques.

Le programme fixe des objectifs d'apprentissage qui définissent ce que les élèves doivent avoir acquis à la fin de la classe terminale.

Pratique physique dans le monde contemporain



La pratique physique dans le monde contemporain - TERMINALE

Ici, les élèves abordent la question de la culture sportive par l'acquisition de connaissances théoriques sur les dimensions éthique, sociale, économique de la pratique physique et portent un regard critique sur les enjeux de la pratique physique.

Axes de questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelles sont les différentes formes de pratique physique ?	- Comprendre que les manières de pratiquer prennent diverses formes (compétition, loisir, bien-être, santé, aventure, entretien de soi, convivialité). - Être capable d'identifier ce qui caractérise ces manières de pratiquer (lieux et conditions de pratique ; types d'encadrement ; attentes, motivations et profils des publics ; etc.). - Connaître des données chiffrées essentielles sur la pratique physique et sportive en France (nombre de licenciés sportifs, nombre de dirigeants, nombre de pratiquants occasionnels, typologies de ces publics).
Qu'est-ce que le sport olympique et paralympique ?	- Connaître l'origine des jeux olympiques et leur rénovation par Pierre de Coubertin. - Illustrer la manière dont les jeux olympiques sont révélateurs de certains enjeux de société. - Comprendre ce que signifient les trois valeurs de l'Olympisme. Connaître l'organisation du mouvement olympique. - Connaître les principes de la charte d'éthique et de déontologie du CNOS, et être capable de les illustrer. - Connaître la naissance du mouvement paralympique et comprendre ses enjeux et son fonctionnement.
Comment est structuré le monde associatif sportif en France ?	- Comprendre l'organisation et les modalités de fonctionnement des fédérations, des comités, des clubs. - Comprendre l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'association sportive de son lycée.
Quels sont les enjeux du sport ?	- Comprendre pourquoi les pays accordent de l'importance aux résultats sportifs internationaux, - Être capable d'identifier et d'illustrer la diversité des activités économiques relatives au sport. - Connaître et illustrer des incidences de la pratique des activités physiques de pleine nature sur les environnements naturels et la biodiversité.
Quelles sont les dérives liées au sport ?	- Identifier les dérives liées au sport (violences psychologiques, physiques, sexuelles ; tricheries ; dopage...). - Comprendre pourquoi le sport peut amener à des phénomènes de violences et de tricherie. - Connaître des actions de prévention.
Quelle est la place des femmes dans le sport ?	- Comprendre pourquoi les femmes sont moins nombreuses à pratiquer le sport et sont moins présentes dans les instances dirigeantes que les hommes. - Connaître quelques plans d'action mis en place par l'État et le mouvement sportif pour développer la place des femmes dans le sport, et être capable d'illustrer les éléments principaux de ces plans.
Qu'est-ce que le sport adapté ?	- Comprendre l'importance de la pratique physique pour des personnes en situation de handicap. - Comprendre la nécessité d'adapter les pratiques physiques aux différentes formes de handicap. - Connaître des exemples d'innovations technologiques au service du sport adapté. - Comprendre les enjeux du « sport partagé » (formes de pratique physique associant des personnes valides et des personnes en situation de handicap).



Technologie des Apsa

Technologie des Apsa - TERMINALE

Ce thème permet aux élèves d'aborder la culture sportive par l'acquisition de connaissances théoriques relatives aux Apsa. Afin de faciliter les liens entre la théorie et la pratique, on s'appuie sur une ou plusieurs Apsa pratiquées dans l'enseignement de spécialité lors de l'année de terminale.

Axes de questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment une Apsa évolue-t-elle ?	• Connaître l'origine d'une Apsa et les étapes marquantes de son évolution. Comprendre que l'évolution d'une Apsa et l'émergence de nouvelles formes de pratique de cette Apsa sont liées à différents types de facteurs. • Comprendre et illustrer la manière dont les transformations des matériaux et les apports de nouvelles technologies influent sur l'évolution d'une Apsa. Comprendre et illustrer la manière dont les pratiquants eux-mêmes font évoluer une Apsa. • Comprendre et illustrer la manière dont les modifications d'un règlement sportif influent sur l'évolution d'une Apsa.
Quelles sont les caractéristiques technico-tactiques d'une Apsa ?	• Savoir ce que recouvre la notion de biomécanique dans le domaine du sport et comprendre son intérêt pour l'optimisation de la performance sportive. • Connaître les techniques fondamentales d'une Apsa et comprendre leurs principes d'efficacité. • Connaître les principes tactiques fondamentaux d'une Apsa et être capable de les illustrer. • Comprendre pourquoi et illustrer la manière dont les composantes techniques et tactiques de la performance dans une Apsa sont étroitement liées.
Comment analyser une prestation physique et un niveau de performance dans une Apsa ?	• Être capable d'identifier un niveau de performance dans une Apsa et de commenter une prestation physique en s'appuyant sur des indicateurs pertinents. • Être capable d'identifier des pistes d'amélioration suite à l'analyse d'une prestation. • Savoir exploiter les apports des outils numériques pour analyser et améliorer une performance dans une Apsa.

PROJET

En suivant cet enseignement de spécialité, les élèves sont amenés à **conduire deux types de projets** :

1. **l'organisation d'un évènement en lien avec la pratique physique ou sportive (classe de première),**
2. **la prise en charge par les élèves d'une intervention en direction de pratiquants (classe terminale).**

Ces projets peuvent mobiliser d'autres partenaires au sein ou en dehors de l'établissement.

Ils permettent à la fois de mettre à l'épreuve des connaissances théoriques et pratiques, et de développer des compétences transversales mobilisables dans la suite du parcours des élèves.



En classe de Première

Le projet est choisi par les élèves avec l'aide du professeur de spécialité.

Il peut concerner toute la classe ou un groupe d'élèves.

Il implique les élèves dans un travail collectif de conception, d'animation et d'évaluation dans le cadre duquel ils mobilisent des savoirs théoriques mis au service de réalisations concrètes.

Ce projet s'appuie sur l'organisation d'événements (actions de l'association sportive du lycée, rencontres UNSS, journées promotionnelles ou caritatives, parcours du coeur, spectacles artistiques, fête du sport, semaine olympique, etc.).

Les élèves dressent un bilan écrit après avoir réalisé ce projet.

Les élèves conçoivent, mettent en œuvre et évaluent, au sein d'un groupe, un projet relatif à la pratique physique ou sportive.

Ce projet est préparé à l'aide d'apports théoriques concernant :

1. les événements en lien avec la pratique physique ou sportive susceptibles d'être supports d'un projet ;
2. la conception et la promotion d'un projet ;
3. l'évaluation de l'atteinte des objectifs d'un projet.

SOP
SEMAINE OLYMPIQUE
& PARALYMPIQUE

**DU 3 AU 8 AVRIL 2023,
VOUS AUSSI
FAITES LA SOP !**

INSCRIVEZ-VOUS SUR :
GENERATION.PARIS2024.ORG



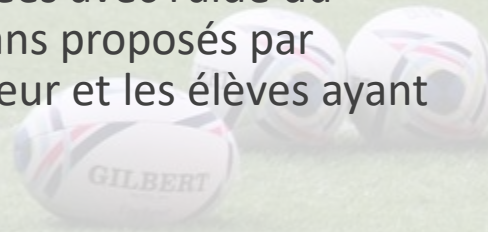
En classe de Terminale

Les élèves sont placés dans des situations aménagées de conduite d'exercices ou de séances dans une Apsa, à destination d'un groupe de pratiquants plus ou moins important.

Ces mises en situation préparées avec l'aide du professeur sont suivies de bilans proposés par l'élève-intervenant, le professeur et les élèves ayant vécu l'intervention.

Elles permettent aux élèves d'expérimenter le travail et la posture de l'animateur qu'ils ont endossée.

Ces mises en situation et bilans invitent les élèves à prendre la parole devant un groupe et à communiquer pour présenter, animer, accompagner un travail à réaliser. Selon les capacités des élèves, ces mises en situation se font de manière individuelle, ou en binôme, afin de diminuer la difficulté de la tâche.



Mise en œuvre

Le projet pédagogique

Cet enseignement est *assuré par une équipe pédagogique* associant les compétences des *professeurs d'EPS* et, éventuellement, des *professeurs d'autres disciplines*.

L'organisation de l'enseignement est présentée de manière *détaillée* dans un *projet d'enseignement de spécialité*. La *programmation* des activités physiques, sportives et artistiques, les *contenus* pratiques et théoriques, les *organisations pédagogiques* envisagées, les *outils d'évaluation* pour les différents attendus de fin de lycée en spécialité *y sont précisés*.

Le projet est transmis à l'inspection pédagogique régionale d'EPS pour validation (et vérification, notamment, de la cohérence et de la faisabilité de la programmation des Apsa).



Mise en œuvre

Liens avec le sport scolaire

Il est **souhaitable** d'établir des **liens** entre l'enseignement de spécialité et ***l'association sportive de l'établissement.***

Pour les élèves, l'association sportive permet de prolonger la pratique des Apsa programmées dans l'enseignement de spécialité, de participer à des compétitions et à des rencontres, de conduire des projets et de s'exercer dans les différents rôles associés à la pratique sportive.

DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE, ANCRÉ DANS LES TERRITOIRES



PARTAGEONS PLUS QUE DU SPORT

“POUR LES ÉLÈVES ET PAR LES ÉLÈVES”

4 FONCTIONS DU SPORT SCOLAIRE
CULTURELLE - ÉDUCATIVE
SOCIÉTALE - SANTÉ
CONTINUITÉ DU PARCOURS SPORTIF ET ARTISTIQUE DES JEUNES

2020 - 2024
#PNDSS
UNSS
Union Nationale du Sport Scolaire

CONSTRUIT
SPORT SCOLAIRE
INUIT
NSION **É**

UN PLAN NATIONAL FÉDÉRATEUR
UN PLAN NATIONAL LISIBLE ET ÉVALUABLE
UN PLAN NATIONAL QUI INSPIRE LES DÉCLINAISONS TERRITORIALES

Mise en œuvre

Ressources locales

Il est recommandé de s'appuyer sur les ressources locales pour enrichir l'enseignement et l'ancrer dans un contexte extra-scolaire.

Il est ainsi ***possible de créer des partenariats avec des structures de proximité*** (clubs ou centres sportifs, structures artistiques, associations de quartier, instituts de santé ou de réathlétisation) dans différentes perspectives telles que ***visites, apports de professionnels, réalisation du projet collectif, compléments de formation.***



Mise en œuvre

Aménagement de la scolarité des élèves à profil sportif particulier

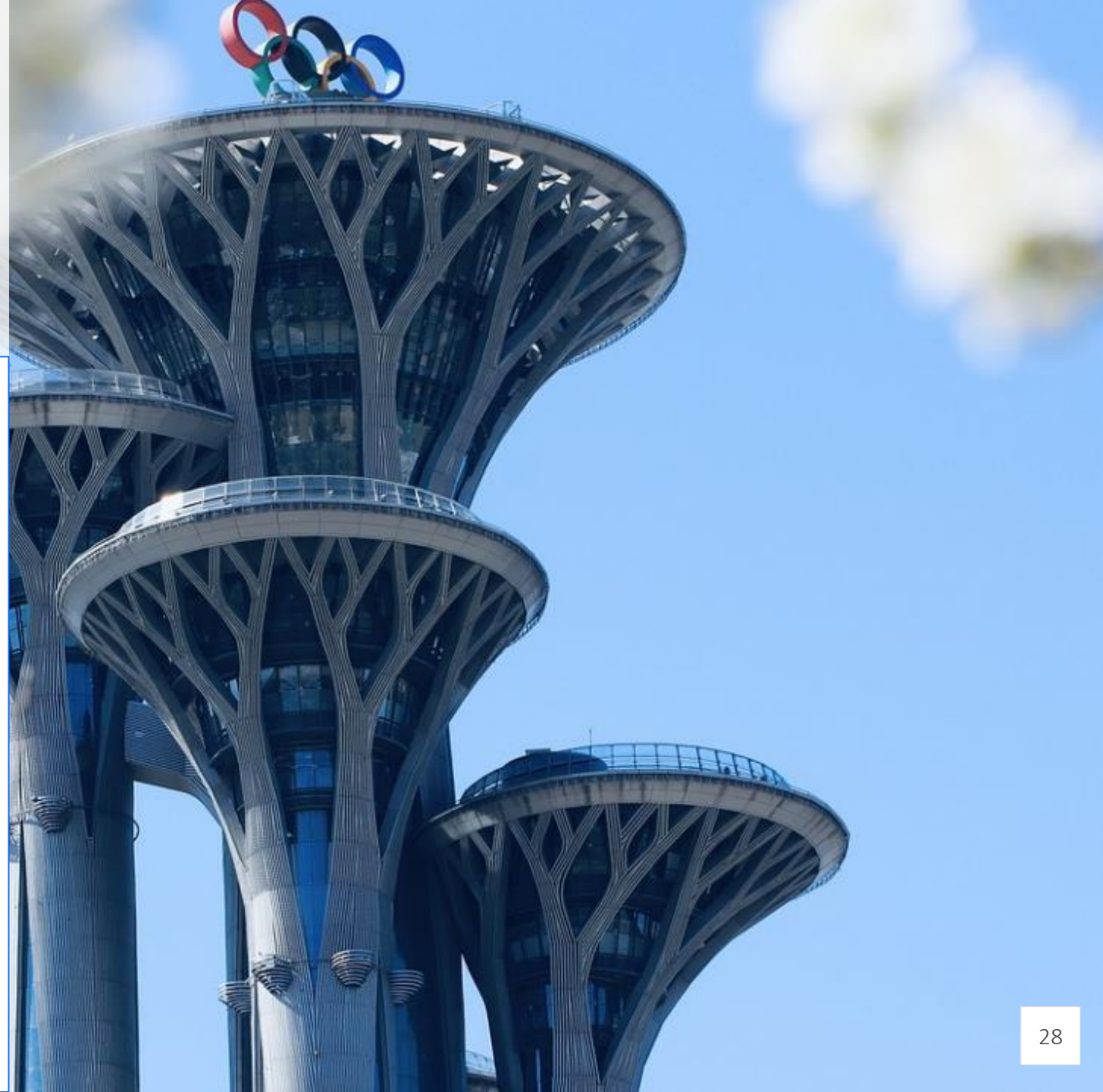
La présence des **élèves à profil sportif particulier** constitue une **valeur ajoutée**. Il est possible de favoriser leur participation à l'enseignement de spécialité en aménageant leur scolarité.

Les élèves **SHN peuvent bénéficier d'un aménagement** des séquences pratiques d'Apsa relevant du champ d'apprentissage de leur sport.

Une autre adaptation peut être de **réduire à quatre le nombre de champs du cycle terminal**.

Les élèves inscrits dans une **SES** ou une **SSS peuvent aussi bénéficier d'un aménagement** des séquences pratiques d'Apsa.

Les modalités de l'épreuve du baccalauréat seront dans ces cas adaptées.



Mise en œuvre

Conditions matérielles

La mise en place de l'enseignement de spécialité nécessite de pouvoir disposer dans l'établissement ou à proximité immédiate d'une offre suffisamment ample d'équipements sportifs couverts et de plein air.

La variété et la qualité de ces installations sont indispensables pour que les élèves puissent apprendre dans les meilleures conditions de pratique.



en œuvre

isations fiques

ent de spécialité doit amener
à vivre des expériences
et collectives marquantes,
par des événements (spectacle,
n-air, action promotionnelle)
s séquences d'enseignement ou
ation de stages massés.

ent souhaitable, par la mise en
anisations spécifiques ou de
d'offrir la possibilité aux élèves
parer ou de valider diverses
telles que surveillant de
PSE1 (Premiers secours en
S (Premiers secours sportifs),
éral.



e en œuvre

ge de la vidéo et des

s numériques

ement s'appuie sur les **valeurs ajoutées** tent les **outils numériques** qui permettent le d'indices et d'informations, dont l'analyse et tion favorisent les apprentissages.

on de **la vidéo offre la possibilité de visualiser tations** individuelles et collectives permettant er des éléments de la réussite, les écarts entre s et les réalisations.

ls numériques peuvent être utilisés pour la **ation** et le **partage** des connaissances, pour les tions écrites et orales.

breuses utilisations constituent l'occasion d'une **ion des lycéens sur les usages responsables des personnelles et du droit à l'image.**



Mise en œuvre

Carnet de suivi

dont le **format** est **choisi librement par l'élève**, constitue un outil personnel qui doit aider les élèves à effectuer des constats, mettre en relation des connaissances, prendre des décisions. Il est construit et complété par les élèves au cours du cycle terminal.

Dans ce carnet, **les élèves peuvent consigner leurs réussites et leurs progrès, leurs difficultés et leurs besoins, des réflexions personnelles, des expériences marquantes, des liens avec d'autres disciplines.**

En aidant les élèves à appréhender leurs propres intérêts, à expliciter leurs modes d'engagement dans la pratique physique, à faire des liens entre la pratique et la culture sportive, **il peut constituer un support pour le choix d'une question présentée à l'épreuve orale terminale du baccalauréat.**

Préparation à l'épreuve orale terminale du baccalauréat

cette spécialité contribue au développement des compétences orales à travers la pratique de l'argumentation. ***Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.*** Elle prend un relief particulier pour ceux qui choisiront de préparer ***l'épreuve orale terminale du baccalauréat en l'adossant à cet enseignement de spécialité.***

Tout au long du cycle terminal, ***les élèves développent progressivement les compétences évaluées au Grand oral*** par des mises en situation lors desquelles ils doivent prendre la parole en public, interagir avec les autres, exposer et défendre un point de vue, répondre à des questions.



Mise en œuvre

Évaluation continue



L'évaluation des apprentissages est un outil au service de la formation des élèves.

Le professeur conçoit des situations d'évaluation qui permettent de révéler le degré d'acquisition des attendus de fin de lycée en spécialité à un moment donné du parcours.

Une évaluation continue, progressive et explicite des apprentissages est ainsi assurée pour tous les élèves.

Elle peut prendre en considération les éléments suivants :

- le **niveau de performance** et de **maîtrise d'habiletés** dans des Apsa ;
- la **capacité à prendre en charge sa propre pratique** ;
- l'**engagement** au sein de groupes et la **capacité à travailler en équipe** ;
- l'investissement dans la **conception** et la **mise en œuvre d'un projet** ;
- l'engagement dans **l'animation de séquences pédagogiques** ;
- la **maîtrise de connaissances théoriques** sur les Apsa et la culture sportive ;
- la **construction et la restitution d'une argumentation** (à l'oral et à l'écrit) ;
- la **capacité à exploiter les éléments de son carnet de suivi** ;
l'analyse de prestations physiques.

Éducation physique, pratiques et culture sportives — Synthèse du programme			
		Classe de première — 4 heures par semaine	Classe terminale — 6 heures par semaine
Objectifs		- L'amélioration du niveau de compétence dans plusieurs Apsa. - Le développement d'un regard critique. - Le développement de compétences transversales importantes pour la réussite de la vie personnelle et professionnelle.	
Attendus de fin de lycée en spécialité		- S'engager, individuellement et collectivement, pour atteindre son plus haut niveau de performance dans des pratiques physiques, sportives et artistiques. - Analyser et interpréter des expériences diverses relatives aux Apsa pour déterminer précisément et enrichir son parcours de formation. - Mobiliser ses connaissances pour construire une argumentation écrite ou orale sur une question relative à la culture sportive. - Concevoir, construire et mettre en œuvre, au sein d'un collectif, un projet relatif aux activités physiques, sportives et artistiques.	
Compétences	Pratiquer	- Développer et renforcer ses pouvoirs moteurs par la découverte et l'approfondissement d'activités physiques, sportives et artistiques. - Se préparer et accomplir une performance dans des contextes variés de pratique, en mobilisant de manière optimale ses ressources en toute sécurité. - Identifier et exploiter la diversité des compétences au sein d'un collectif pour atteindre un objectif commun. - S'engager, au sein d'un collectif, pour la construction et l'animation d'un projet relatif à la pratique physique.	- Affiner et stabiliser ses pouvoirs moteurs par la découverte et l'approfondissement d'activités physiques, sportives et artistiques. - Se préparer et accomplir une performance individuellement et collectivement, dans des contextes variés de pratique, en mobilisant de manière optimale ses ressources en toute sécurité. - S'entraider et progresser ensemble, en valorisant les capacités de chacun. - Conduire des situations pédagogiques dans le domaine de la pratique physique.
	<u>analyser</u>	- Connaître les différents secteurs professionnels liés au sport et au corps pour préciser son projet d'orientation. - Connaître les effets de la pratique physique sur la santé et le développement de la personne. - À l'aide d'indicateurs, mesurer et analyser les effets de l'activité physique. - Choisir et mobiliser des indicateurs pour évaluer l'atteinte d'un projet.	- Situer les enjeux de la pratique physique, sportive et artistique au sein du monde contemporain. - Étudier une Apsa dans ses dimensions historique, culturelle, sociale, technologique. - Choisir des indicateurs pertinents pour caractériser un niveau de pratique dans une Apsa. - Porter un regard analytique sur sa pratique en sélectionnant et en ordonnant des éléments de son carnet de suivi.
	Communiquer	- Développer une argumentation autour d'une question relative à la pratique physique en mobilisant des connaissances de différents domaines. - Décrire une prestation physique réalisée par soi-même ou par un autre élève. - Rendre compte de ses expériences dans un carnet de suivi. - Rendre compte du déroulement et des résultats d'un projet.	- Développer un point de vue sur la culture sportive en étant convaincant, par le choix et l'articulation de connaissances éprouvées, précises et adaptées. - Commenter une prestation physique réalisée par soi-même ou un autre élève en s'appuyant sur des éléments pertinents. - Présenter à un groupe d'élèves un travail à réaliser. - Présenter ses perspectives d'orientation et son engagement futur au regard d'expériences vécues.
Apports	Pratiques sportives	- Au cours de chaque année, au moins trois Apsa appartenant à des champs d'apprentissage différents. - Possibilité de proposer des Apsa identiques en première et en terminale. - Au cours du cycle terminal, au moins cinq Apsa appartenant à des champs d'apprentissage différents. - La durée minimale d'une séquence d'Apsa est de 18 heures.	
	Culture sportive	- Métiers du sport et du corps humain. - Pratique physique et santé. - Technologie des Apsa.	- Enjeux de la pratique physique dans le monde contemporain. - Technologie des Apsa.
	Projets	Organisation d'un événement.	Animation pédagogique.



Bulletin officiel n° 15 du 14 avril 2022

Épreuve terminale dans l'enseignement de spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives de la voie générale à compter de la session 2023 de l'examen du baccalauréat.

Composition du jury

L'évaluation orale est assurée par deux professeurs d'EPS, dont l'un au moins intervient régulièrement dans l'enseignement de spécialité EPPCS. **Aucun des membres du jury ne peut avoir été le professeur du candidat pendant l'année de terminale de la session de l'examen, ni dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'EPS, ni dans le cadre de l'enseignement de spécialité EPPCS.**



Un candidat faisant l'objet d'une dispense dans l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive (EPS) ne peut pas se présenter à l'épreuve terminale dans l'enseignement de spécialité EPPCS.

Épreuve écrite d'une durée : 3 h 30

Objectifs de l'épreuve : En relation avec les compétences et les attendus de fin de lycée définis dans le programme de spécialité, le candidat est évalué sur sa connaissance et sa compréhension de la culture sportive, ainsi que sur sa capacité à analyser une thématique et à faire des liens entre la théorie et sa pratique.

Modalités de l'épreuve : L'épreuve est organisée en deux parties. La première partie est traitée par tous les candidats, la seconde partie propose aux candidats un choix entre deux sujets.

- première partie : dissertation sur un sujet général de culture sportive en relation avec la thématique du programme enjeux de la pratique sportive dans le monde contemporain ;
- deuxième partie : deux sujets, relevant de deux parties de programme différentes, comportant une question et un ensemble de documents pouvant réunir textes, données chiffrées, iconographies, sont proposés aux candidats. Le candidat doit s'appuyer à la fois sur le contenu des documents et ses connaissances pour répondre à la question. Le candidat choisit un des deux sujets.

Barème et notation : L'épreuve écrite est notée sur 20. Chacune des parties est notée sur 10.

L'épreuve se compose de deux parties :

- une épreuve écrite d'une durée de 3h30 ;
- une épreuve orale d'une durée de 30 minutes.



Un candidat faisant l'objet d'une dispense dans l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive (EPS) ne peut pas se présenter à l'épreuve terminale dans l'enseignement de spécialité EPPCS.

Épreuve orale d'une durée : 30 minutes (composée de deux parties, pratique et orale, de 15 minutes chacune)

Ces deux parties ne sont pas liées l'une à l'autre. Elles peuvent être organisées séparément l'une de l'autre, à des moments distincts. La première partie ne doit pas nécessairement se tenir avant la seconde. L'activité physique, sportive et artistique (Apsa) évaluée dans le cadre de la première partie, de pratique physique et sportive, peut être différente de l'Apsa présentée par le candidat dans l'enregistrement audiovisuel commenté dans le cadre de la deuxième partie.

Objectifs de l'épreuve : En relation avec les compétences et les attendus de fin de lycée définis dans le programme de spécialité, le candidat est évalué sur son niveau de performance et d'habileté dans des APSA, ainsi que sur sa capacité à porter un regard réflexif sur sa pratique et à l'éclairer par des connaissances théoriques.

Première partie : pratique physique et sportive : Chaque établissement propose une liste de cinq Apsa travaillées dans le cadre de l'enseignement de spécialité (classes de première et terminale) et relevant de cinq champs d'apprentissage différents.

- Un mois avant l'épreuve, le recteur choisit deux champs d'apprentissage de cette liste. Le candidat choisit ensuite parmi ces deux champs d'apprentissage celui qui sera le support de son évaluation pratique. Le choix du candidat est mentionné sur le bordereau d'évaluation. L'évaluation pratique est organisée au sein de l'établissement sous la responsabilité du chef d'établissement, chef du centre d'examen.
- La prestation physique du candidat est notée par deux professeurs d'EPS à l'aide d'une grille d'évaluation établie par l'établissement, en référence au référentiel national (publié en annexe) défini pour l'enseignement de spécialité, validée par la commission académique des examens.

Deuxième partie : commentaire d'une prestation physique

Cette partie qui s'appuie sur un enregistrement audiovisuel, de 1 à 3 minutes, d'une prestation physique du candidat dans une Apsa choisie par le candidat et issue de la programmation du cycle terminal de l'enseignement de spécialité, permet d'évaluer sa capacité à porter un regard réflexif sur sa pratique et à l'éclairer par des connaissances théoriques.

Le candidat dispose de 5 à 7 minutes maximum, pour présenter au jury l'enregistrement audiovisuel de sa prestation physique. Lors de cette présentation, il commente et analyse sa pratique en s'appuyant sur des indicateurs. Le temps restant, lors de l'entretien suivant cet exposé, est consacré à des questions du jury qui amènent le candidat à approfondir ses réponses. Elles visent à apprécier ses capacités d'analyse et sa réflexion sur sa propre pratique en lien avec sa culture sportive.

Indications complémentaires : L'enregistrement audiovisuel de la prestation physique est préparé au cours du cycle terminal dans le cadre de l'enseignement de spécialité. Il doit permettre au candidat de témoigner de ses compétences d'analyse. Il est copié sur une clef USB ou toute autre modalité fixée par l'académie. La prestation physique est filmée dans le cadre de l'établissement, en présence d'un enseignant de la spécialité. L'enregistrement est constitué d'une à trois séquences filmées en continu sans montage, dont les plans, les cadrages et les mouvements de caméra ont été définis par le candidat. L'enseignant précise, à l'aide d'une fiche de synthèse, les conditions de réalisation de la prestation physique (hauteur des haies, poids du javelot, nature du milieu, taille de l'espace d'évolution, hauteur du filet de volley-ball, poids des charges, BPM) et des indicateurs de réalisation et/ou de performance (temps réalisé, difficulté de l'itinéraire, difficulté des éléments gymniques, propos chorégraphique, niveau d'opposition, thème d'entraînement, charge maximale).

Par ailleurs, il est obligatoire de mettre en conformité l'enregistrement audiovisuel réalisé en classe en vue de l'épreuve terminale d'enseignement de spécialité EPPCS avec les dispositions de l'article 30 du règlement général de protection des données (RGPD) prévu par la commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) par le biais d'une inscription sur le registre des activités de traitement de l'établissement scolaire, placé sous la responsabilité du chef d'établissement.

Les enregistrements des prestations physiques et la fiche de synthèse sont transmis au jury au plus tard quinze jours avant l'épreuve. Ils sont visés par les professeurs du candidat et le chef d'établissement.

En termes de droit à l'image, le candidat ou son représentant légal si le candidat est mineur, doit accepter de donner son consentement pour l'enregistrement audiovisuel de sa prestation, et son visionnage par les membres du jury, dans le cadre de l'examen. L'enregistrement audiovisuel, accompagné du consentement, sont indispensables pour pouvoir se présenter à l'épreuve. Le consentement est donné au moment de l'inscription à l'examen, via le module d'inscription de Cyclades.

Barème et notation : L'épreuve orale est notée sur 20 :

- première partie : 12 points sur le niveau de performance et d'habileté ;
- deuxième partie : 8 points sur la capacité d'analyse de sa pratique et son éclairage par des connaissances théoriques.

L'évaluation du niveau de performance et d'habileté dans les Apsa est réalisée à l'aide de référentiels fournis par l'équipe pédagogique, en référence aux orientations nationales définies pour l'enseignement de spécialité, validés par la commission académique des examens.

Composition du jury

L'évaluation orale est assurée par deux professeurs d'EPS, dont l'un au moins intervient régulièrement dans l'enseignement de spécialité EPPCS. Aucun des membres du jury ne peut avoir été le professeur du candidat pendant l'année de terminale de la session de l'examen, ni dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive, ni dans le cadre de l'enseignement de spécialité EPPCS.



Candidats en situation de handicap

Les *candidats en situation de handicap ou en aptitude partielle permanente attestées en début d'année* par l'autorité médicale,

ainsi que les *candidats confrontés à une inaptitude temporaire en cours d'année,*

prononcée par l'autorité médicale suite à une blessure ou une maladie,

peuvent bénéficier d'une pratique adaptée pour la première partie de l'épreuve orale,

sans dispense de l'épreuve.



Candidats sportifs de haut niveau

Les candidats sportifs de haut niveau, les sportifs espoirs ou les sportifs des collectifs nationaux *inscrits sur les listes mentionnées à l'article L. 221-2 du Code du sport* *bénéficient* des modalités d'évaluation suivantes :

- ils passent *l'épreuve écrite (notée sur 20 points) et la partie de l'épreuve orale constituée du commentaire d'une prestation physique enregistrée (notée sur 8 points)*, telles que définies plus haut, *sans adaptation particulière* ;
- ils sont *dispensés de la partie pratique physique*, pour laquelle ils *bénéficient automatiquement de 12 points*, *sous réserve de s'être bien présentés à l'épreuve écrite et à l'autre partie de l'épreuve orale.*

Candidats individuels Épreuve écrite

Concernant l'épreuve écrite, les ***candidats individuels*** se présentent à l'épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires.

les candidats individuels sont ***évalués sur une épreuve pratique suivie d'un entretien d'une durée de quinze minutes***. Un mois avant l'épreuve, ils choisissent une Apsa parmi deux proposées par les autorités académiques.

Épreuve orale de contrôle d'une durée : 30 minutes :

- Première partie : 10 minutes ;
- Deuxième partie : 20 minutes ;
- *Temps de préparation* : 30 minutes

Modalités de l'épreuve

- Première partie : Le jury pose une question au candidat en référence à l'un des axes de questionnement d'une thématique du programme. Le candidat, au terme de sa préparation, y répond en s'appuyant sur ses connaissances.
- Deuxième partie : Au cours de l'entretien, le jury invite le candidat à reformuler, préciser ou développer certains points de son exposé, et élargit le questionnement à d'autres thématiques du programme.

Barème et notation : L'épreuve est notée sur 20 points



Épreuves de remplacement

Le candidat qui, ***pour cause de force majeure dûment constatée, n'a pas pu se présenter à tout ou partie de l'épreuve terminale*** de l'enseignement de spécialité éducation physique, pratiques et culture sportives, est convoqué par le recteur de l'académie à une ***épreuve de remplacement au titre de la ou des parties auxquelles il n'a pas pu se présenter***.

Cette ***épreuve*** de remplacement est ***organisée à la fin de l'année scolaire en cours ou au début de l'année scolaire suivante***.

Note de service du 24-3-2022

Le référentiel national d'évaluation, publié en annexe, est établi pour chacun des champs d'apprentissage fixés par le programme. Il donne des indications aux équipes d'EPS pour expliciter les principes d'élaboration de l'épreuve, conditions de passation, barème de notation pour les APSA retenues.

Exemple du champ 3

Champ d'apprentissage n°3 : « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage

L'épreuve d'évaluation pour l'APSA est proposée par l'équipe pédagogique de l'établissement de manière à évaluer l'AFL « S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées » ou l'AFL « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition »

L'épreuve respecte les principes d'élaboration du référentiel national du champ d'apprentissage :

- L'épreuve engage le candidat à présenter une composition collective ou individuelle devant un public.
- Un seul passage est autorisé excepté au saut de cheval où 2 tentatives sont permises pour chacun des sauts choisis.
- Le cadre de l'épreuve est défini par l'équipe pédagogique : espace de pratique, durée (minimale à maximale ; et suffisante pour révéler l'AFL), environnement sonore, tenue, éléments scénographiques, accessoires, nombre d'élèves maximal dans le groupe.
- Les projets de composition sont présentés avant l'épreuve par les élèves, à l'oral ou à l'écrit (exemples : titre, thème, propos, enchaînement, ...)

Conditions de passation de l'épreuve

Le temps total de l'épreuve (échauffement compris) ne peut pas excéder 2 heures.

Les candidats disposent d'un temps d'échauffement maximum de 30 minutes.

Plusieurs élèves peuvent être observés en même temps.

Un (ou des partenaires) peut (peuvent) compléter un groupe de candidats pour l'évaluation. Ils sont choisis prioritairement dans l'enseignement de spécialité, et exclusivement parmi les élèves du lycée.

Le public peut être issu de la classe, du groupe ou élargi à la communauté éducative de l'établissement.

Barème et notation

L'AFL est noté sur 12 points (deux éléments chacun sur 6 points).

Pour les « activités codifiées », le code de référence est construit par l'équipe pédagogique. Il définit les critères de composition, d'exécution, la difficulté des éléments, hiérarchisée dans trois niveaux. Il précise les exigences qui relèvent de l'individuel et du collectif. L'équipe pédagogique peut adapter et compléter des codes existants (code UNSS par exemple).

Référentiel APSA

L'équipe pédagogique de l'établissement spécifie pour l'APSA les repères d'évaluation proposés dans le référentiel national du champ d'apprentissage.

Éléments à évaluer	Repères d'évaluation			
	Degré 1 De 0,25 à 1,25 points	Degré 2 De 1,5 à 2,75 points	Degré 3 De 3 à 4,25 points	Degré 4 De 4,5 à 6 points
S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées.				
Réaliser et maîtriser des formes corporelles de plus en plus complexes techniquement * Sur 6 points	Exécution globalement maîtrisée Formes corporelles isolées plutôt appropriées aux ressources Éléments majoritairement de niveau 1	Exécution stabilisée Formes corporelles simples actions enchaînées Éléments majoritairement de niveau 1	Exécution maîtrisée Formes corporelles simples combinées adaptées aux ressources, actions coordonnées Éléments majoritairement de niveau 2	Exécution dominée Formes corporelles complexes et combinées, optimisées par rapport aux ressources Éléments majoritairement de niveau 3
Composer et présenter un enchaînement à visée esthétique/ acrobatique Sur 6 points	Enchaînement juxtaposé, uniforme Présentation parasitée Attitude neutre	Enchaînement organisé Présentation correcte Attitude appliquée	Enchaînement lié, dynamique Présentation soignée Attitude concentrée	Enchaînement rythmé, optimisé Présentation remarquable Attitude engagée
S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition.				
S'engager pour interpréter Sur 6 points	Engagement corporel inégal Présence intermittente Réalisations imprécises	Engagement corporel et présence continus Réalisations précises	Fort engagement corporel / présence moindre ou Forte présence / engagement corporel moindre Réalisations affinées	Relation optimale entre l'engagement corporel et une présence d'interprète-sensible Réalisations recherchées
Composer et développer un propos artistique Sur 6 points	Propos inégal, fil conducteur du projet intermittent Inventivité naissante	Propos continu, fil conducteur du projet présent Inventivité modérée	Propos lisible, projet organisé Inventivité riche	Propos épuré, projet structuré Inventivité affirmée